

Lundi 13/04/2015

Cette semaine

Coaching au sein du Club des Créateurs et Jeunes Entreprises 21

Le 14 avril
à Beaune

Atelier. La CCI Côte-d'Or organise, via son Club des Créateurs et Jeunes Entreprises (CCJE21), un atelier coaching le mardi 14 avril à partir de 18h30, à l'antenne de la CCI21 à Beaune. Les créateurs-repreneurs et nouveaux chefs d'entreprises de Côte-d'Or pourront assister à l'intervention de Marie-Christine Pasternak, coach et formatrice. Elle présentera la méthode 3C (concevoir, communiquer et concrétiser) qui consiste à mobiliser, optimiser et rendre cohérentes les intelligences stratégiques, relationnelles et opérationnelles des individus, qui ne mobilisent généralement pas l'intégralité de leur potentiel.

- Atelier coaching Club des Créateurs et Jeunes Entreprises 21
- Mardi 14 avril, à 18h30 à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.
- Informations sur www.cotedor.cci.fr et sur www.facebook.com/CCJE21
- Contact : Nicolas Goelzer / 03.80.65.92.46 / nicolas.goelzer@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Réunion d'information accessibilité des labellisés « Vignobles et Découvertes »

Le 16 avril
à Nuits-Saint-Georges

Rendez-vous. La CCI Côte-d'Or organise, en partenariat avec les membres du comité de pilotage qui soutiennent le label, une réunion d'information sur la réforme « accessibilité » et ses récentes évolutions pour les prestataires labellisés « Vignobles et Découvertes », le jeudi 16 avril à partir de 15h30.

Ce rendez-vous sera l'occasion de faire le point sur la réglementation en matière d'accessibilité : seront abordés les aménagements nécessaires pour les handicaps, les récents assouplissements des normes techniques, les nouveaux délais, etc.

- Labellisés Vignobles et découvertes : point sur la réglementation « accessibilité »
- Jeudi 16 avril, de 15h30 à 17h00 à la Maison de Nuits-Saint-Georges, 3 rue de la Berchère à Nuits-Saint-Georges.
- Informations sur www.cotedor.cci.fr
- Contact : Dominique Duployer / 03.80.26.39.61 / dominique.duployer@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Information CNIL avec les experts TIC

Le 17 avril
à Dijon

Rendez-vous Pro. La CCI Côte-d'Or organise, en partenariat avec le Club des Décideurs TIC, un rendez-vous experts TIC, le vendredi 17 avril à partir de 9h.

Maître Sylvain Champloix, avocat spécialisé dans les TIC et correspondant CNIL, et Eric Poisse, président du Club des Décideurs TIC, donneront leur éclairage sur l'actualité réglementaire relative à la Commission Nationale Informatiques et Libertés (CNIL) et à l'usage des nouvelles technologies.

Ils répondront à toutes les questions du public concernant les objectifs et usages des données connectées, la vie privée et le droit à l'oubli, l'usurpation d'identité ainsi que la géolocalisation.

Cet évènement s'inscrit dans le programme des « Rendez-vous Pro de la CCI21 ».

- Rendez-vous Pro de la CCI21 : l'actualité CNIL
- Vendredi 17 avril, de 9h00 à 10h30 à la CCI Côte d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Informations sur www.cotedor.cci.fr
- Contact : Caroline Grison / 03.80.65.92.40 / caroline.grison@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Prochainement

Gaston l'Escargot s'invite sur Apprentissimo

Les 21 et 22
avril
à Dijon

Salon. La CCI Côte-d'Or organise avec la CMARB (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne) les 21 et 22 avril, la 6^e édition d'Apprentissimo, le rendez-vous de l'apprentissage et de l'alternance en Bourgogne.

Nouveauté de l'édition 2015, Apprentissimo accueillera pendant deux jours Gaston l'Escargot afin de lancer le challenge « Gaston ».

Gaston l'Escargot est né d'un exercice donné par un artisan serrurier-métallier de Côte-d'Or, Hervé Begin, à son apprenti, élève au CFA Bâtiment Côte-d'Or à Dijon, en novembre 2013. La consigne était : « à partir d'une lame d'acier, confectionner un escargot ». Depuis, Gaston a beaucoup fait parler de lui.

Apprentissimo rebondit sur cette belle idée et lance un challenge aux apprentis et alternants présents sur le salon : illustrer le métier dans lequel ils se forment avec un thème imposé qui est l'escargot. Plus de 20 métiers seront en compétition. Un jury désignera l'œuvre qui gagnera le challenge lors de la remise des prix le mercredi 22 avril, à partir de 17h.

- Salon de l'apprentissage et de l'alternance Apprentissimo, 6^e édition
- Mardi 21 avril, de 10h00 à 19h00 et mercredi 22 avril, de 9h00 à 18h00
- Inauguration mardi 21 avril, à 11h00
- Parc des Expositions et Congrès de Dijon, 3 boulevard de Champagne à Dijon
- Informations sur www.apprentissimo-bourgogne.fr et www.facebook.com/apprentissimo
- Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / apolline.gatti@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités. ATTENTION : remise des prix mercredi 22 avril à partir de 17h.**

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises

Lundi 27 avril à Dijon

Atelier « Préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h45, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Comprendre les documents à réaliser pour son projet (compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie), évaluer ses charges, calculer son BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Lundi 27 avril à Dijon

Atelier « Découvrez le panorama des aides »

De 10h45 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Quelles sont les aides auxquelles le porteur de projet peut prétendre : aides financières, aides sociales, exonérations, garanties...

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Jeudi 30 avril à Dijon
et à Beaune

Atelier « Formalités : mode d'emploi »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon, et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.

Comment déclare-t-on son entreprise ? Quelle réglementation, comment choisir un nom, une domiciliation, des statuts ? Quelles mentions obligatoires sur les documents commerciaux ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Jeudi 30 avril à Dijon

Atelier « Le micro-entrepreneur »

De 14h30 à 16h00 à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey Dijon

Un atelier pour découvrir les véritables modalités du régime « micro-entreprise », et en finir avec les idées reçues.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Contact presse

- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53
- Laetitia Michel laetitia.michel@cci21.fr 03.80.65.91.30
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr